

Grand Prix Jeunes Benjamins / Minimes Occitanie 1
24 et 25 Février 2024
Golf de Campagne
1360 Chemin du Mas de Campagne
30900 NIMES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, de **catégorie Minime et Benjamin** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir § 1.2.1-5 (3.Joueur)

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 75 participants (Wild Card inclus) : **Voir tableau ci-dessous**

Catégories	Année de Naissance	Garçons		Filles		Dont Wild Cards
		Dont minimum	Repère	Dont minimum	Repère	
Benjamins	Nés en 2010 et 2011	30	Benj. G	12	Benj. F	9
Minimes	Nés en 2008 et 2009	12	Min. G	9	Min. F	

Note : L'ordre des Mérites Jeunes et l'index seront pris en compte à la date du **9 Février 2024**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix Jeunes. Voir § 1.2.1-5 (7.Champ des joueurs)

FORME DE JEU

Score Maximum (limité à 9 coups par trou) / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Filles et 1 série Garçons pour chaque catégorie d'âge

Rappel : Epreuve non-fumeur voir § 1.2.2 (I-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (I-8)

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc...devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra même en son absence lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

Nouveauté 2024 : **Les voitures sont interdites dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.**

ENGAGEMENT

Pour les Membres du club, les inscriptions se font directement auprès de l'accueil du golf **jusqu'au 7 février 2024**.

Pour les joueurs extérieurs, les inscriptions se font uniquement en ligne via le lien suivant :

<https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1549>

Clôture des inscriptions : **09 février 2024 à minuit**.

Droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) : Extérieurs 50€ / Membres 15€

Forfait : voir § 1.2.1-5 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux Filles et Garçons - voir § 1.2.1-5 (7. Classement).

A minima, les vainqueurs Filles et Garçons de chaque catégorie d'âge seront récompensés.

Renseignements : www.golfnimescampagne.com
 04 66 70 17 37 - contact@golfnimescampagne.fr